



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE  
DE

**A I G N E**

34210

Téléphone : 04.68.91.22.47

Fax : 04.68.91.80.65

Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 034-213400062-20240411-D202408-DE

Liberté - Egalité - Fraternité



2024-08

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

POUR : 8  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

**OBJET : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, budget principal M57.**

**L'an deux mille vingt-quatre**

**Le : onze avril à 18 heures 00**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE AIGNE**

**Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire**

**Date de la convocation : le 29 mars 2024**

**PRÉSENTS : FRAISSE Yves, SEGUY Gilles, VIDAL Dominique, DECOR Mary, VERMER Josianne, CARRERE Nathan., MAS Claude.**

**EXCUSES/ABSENTS : CHOUPAC Gérard, GLEIZES Julien (procuration à Madame Dominique VIDAL)**

Conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales pour les communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du conseil Municipal.

Madame VIDAL Dominique ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Le Conseil Municipal,**

Réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023, budget principal M57, ce jour, dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

**Section de fonctionnement M57**

→ Résultat de l'exercice 2023	72 481,95€
→ Report 2023	155 303,24€
→ <b>Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023</b>	<b>227 785,19€</b>

**Section d'investissement MS7**

→ solde d'exécution 2023	- 88 563,95€
→ excédent de financement 2022	125 846,62€
→ <b>solde exécution reporté</b>	<b>37 282,67€</b>

Constatant les restes à réaliser :

- en dépenses : 23 500,00€
- en recettes : 20 550,00euros
- besoin : **2 950,00 euros**

Le programme d'investissement 2023 fait apparaître au 31 décembre 2023 un besoin d'autofinancement complémentaire de 2 950,00 euros qui est couvert par le solde d'exécution 2023 de la section de fonctionnement.

Décide d'affecter les résultats comme suit :

**EXPLOITATION : compte 002 recettes: 181 725,30euros**  
**INVESTISSEMENT : compte 1068 recettes : 46 059,89euros**  
**INVESTISSEMENT : compte 001 recettes: 37 282,67 euros**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire  
Pour être publiée et déposée auprès  
de la Préfecture de MONTPELLIER  
A AIGNE, le



Le Maire, Yves FRAISSE



La secrétaire, Dominique VIDAL

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the official stamp and the text 'La secrétaire, Dominique VIDAL'.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).